



Assemblée générale

Distr. limitée
13 décembre 2011
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Quarante-neuvième session
Vienne, 6-17 février 2012

Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Président.
3. Déclaration du Président.
4. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
6. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
7. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
8. Débris spatiaux.
9. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes.
10. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite.
11. Utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace.
12. Objets géocroiseurs.
13. Initiative internationale sur la météorologie spatiale.
14. Viabilité à long terme des activités spatiales.
15. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des

V.11-87070 (F)



Merci de recycler 

communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications.

16. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquantième session du Sous-Comité scientifique et technique.
17. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Annotations*

2. Élection du Président

Au paragraphe 26 de sa résolution 66/71 intitulée "Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace", l'Assemblée générale est convenue que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et ses organes subsidiaires doivent, à leurs sessions respectives de 2012, élire les responsables désignés pour la période 2012-2013.

Le Comité, à sa cinquante-quatrième session, est convenu que Félix Clementino Menicocci (Argentine) devrait être élu Président du Sous-Comité scientifique et technique¹.

3. Déclaration du Président

Le Président fera une déclaration récapitulant les faits nouveaux intéressant les travaux du Sous-Comité qui se sont produits depuis sa quarante-huitième session. Après cette déclaration, le Sous-Comité établira le calendrier de ses travaux.

4. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales

Les rapports annuels que les États membres ont établis sur leurs activités spatiales seront communiqués au Sous-Comité (A/AC.105/1008 et additifs). En règle générale, il faudrait que les déclarations faites au titre de ce point n'excèdent pas 10 minutes (voir A/AC.105/987, par. 219).

5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

Au paragraphe 12 de sa résolution 66/71, l'Assemblée générale a approuvé le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales pour 2012 proposé au Comité par le Spécialiste des applications des techniques spatiales (A/AC.105/980, sect. II et III et annexe III) et approuvé par le Comité².

Le Sous-Comité sera saisi du rapport de le Spécialiste des applications spatiales couvrant l'exécution du Programme en 2011 et 2012 et contenant une liste des États qui y contribuent (A/AC.105/1011). Il sera également saisi des rapports ci-après

* Les annotations et le calendrier indicatif des travaux ne font pas partie de l'ordre du jour que doit adopter le Sous-Comité.

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-sixième session, Supplément n° 20* (A/66/20), par. 286.

² *Ibid.*, par. 80.

concernant les stages de formation, colloques et ateliers organisés dans le cadre du Programme:

a) Atelier ONU/NASA/Agence japonaise d'exploration aérospatiale sur l'Initiative internationale sur la météorologie spatiale, tenu au Caire du 6 au 10 novembre 2010 (A/AC.105/994);

b) Deuxième Conférence internationale ONU/Argentine sur l'utilisation des techniques spatiales aux fins de la gestion de l'eau, tenue à Buenos Aires du 14 au 18 mars 2011 (A/AC.105/995);

c) Atelier ONU/État plurinational de Bolivie/Agence spatiale européenne sur les applications intégrées des techniques spatiales au service du développement durable des régions montagneuses des pays andins, tenu à Cochabamba (État plurinational de Bolivie) du 25 au 29 octobre 2010 (A/AC.105/999);

d) Sixième réunion du Comité international sur les GNSS, tenue à Tokyo du 5 au 9 septembre 2011 (A/AC.105/1000);

e) Troisième Colloque ONU/Autriche/Agence spatiale européenne sur les programmes de petits satellites pour le développement durable: mise en œuvre de programmes de petits satellites – questions techniques, managériales, réglementaires et juridiques, tenu à Graz (Autriche) du 13 au 16 septembre 2011 (A/AC.105/1005);

f) Atelier ONU/Fédération internationale d'astronautique sur l'utilisation de l'espace pour la sécurité de l'homme et de l'environnement, tenu au Cap (Afrique du Sud) du 30 septembre au 2 octobre 2011 (A/AC.105/1006);

Au paragraphe 7 de sa résolution 66/71, l'Assemblée générale est convenue qu'à sa quarante-neuvième session, le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail plénier.

Le Groupe de travail plénier examinera le point relatif au Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.

6. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)

Au paragraphe 20 de sa résolution 66/71, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction qu'un certain nombre des recommandations figurant dans le Plan d'action du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique sur l'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) (A/59/174, sect. VI.B) avaient été mises en œuvre et que des progrès satisfaisants avaient été réalisés dans l'application des recommandations restantes dans le cadre d'activités nationales et régionales.

Le Sous-Comité sera saisi, pour information, d'une note du Secrétariat sur la contribution du Comité à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, sur le thème de l'exploitation de données géospaciales de source spatiale au service du développement durable (A/AC.105/993).

Le Groupe de travail plénier examinera le point relatif à l'application des recommandations d'UNISPACE III.

8. Débris spatiaux

Aux paragraphes 8 à 10 de sa résolution 66/71, l'Assemblée générale a examiné la question des débris spatiaux.

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat présentant les informations communiquées par des États membres concernant la recherche nationale sur les débris spatiaux, la sûreté des objets spatiaux équipés de sources d'énergie nucléaire et les problèmes relatifs à la collision de ces objets spatiaux avec des débris spatiaux (A/AC.105/C.1/101 et additifs).

9. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes

Le Sous-Comité sera saisi d'un rapport sur les activités menées en 2011 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER) (A/AC.105/1010), d'un rapport sur les activités techniques d'appui consultatif menées en 2011 dans le cadre de UN-SPIDER (A/AC.105/1009) et d'un rapport sur la deuxième Réunion d'experts internationaux UN-SPIDER consacrée à la cartographie des sources externes ouvertes aux fins de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence, tenue à Genève le 16 novembre 2011 (A/AC.105/1007).

Le Groupe de travail plénier examinera le recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes.

10. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite

Au paragraphe 13 de sa résolution 66/71, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction que le Comité international sur les GNSS avait tenu une réunion à Tokyo du 5 au 9 septembre 2011.

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat sur la sixième Réunion du Comité international sur les GNSS (A/AC.105/1000).

11. Utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace

Au paragraphe 7 de sa résolution 66/71[...], l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité scientifique et technique devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace.

Le Groupe tiendra, dans l'après-midi du 8 février 2012, un atelier lors duquel il sera assuré un service d'interprétation simultanée. Des États membres et des organisations intergouvernementales internationales y présenteront des exposés conformément à l'invitation faite en 2011. L'atelier se tiendra conformément au plan de travail pluriannuel du Groupe de travail, que le Sous-Comité a adopté à sa quarante-septième session (A/AC.105/958, annexe II, par. 8).

12. Objets géocroiseurs

Au paragraphe 7 de sa résolution 66/71, l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail sur les objets géocroiseurs.

Le Groupe de travail poursuivra ses travaux conformément au plan de travail pluriannuel pendant la période 2012-2013 (A/AC.105/987, annexe III, par. 9).

Le Sous-Comité sera saisi d'un rapport décrivant les activités de recherche menées par les États membres, les organisations internationales et d'autres entités sur les objets géocroiseurs (A/AC.105/C.1/100), ainsi que du rapport intérimaire de l'Équipe sur les objets géocroiseurs (A/AC.105/C.1/L.316) et du projet de recommandations de cette dernière pour une réponse internationale aux risques d'impact d'objets géocroiseurs (A/AC.105/C.1/L.317).

13. Initiative internationale sur la météorologie spatiale

Le Sous-Comité continuera d'examiner le point de l'ordre du jour intitulé "Initiative internationale sur la météorologie spatiale" conformément à son plan de travail pour 2010-2012 (A/AC.105/933, annexe I, par. 16), établira un rapport final sur les plans régionaux et internationaux et encouragera l'exploitation continue des réseaux d'instruments existants et le déploiement de nouveaux instruments.

Le Sous-Comité sera saisi d'un rapport présentant les informations reçues d'États membres et d'observateurs concernant les plans régionaux et internationaux de mise en œuvre de l'Initiative internationale sur la météorologie spatiale (A/AC.105/C.1/102).

14. Viabilité à long terme des activités spatiales

Le Sous-Comité examinera un point intitulé "Viabilité à long terme des activités spatiales" et convoquera de nouveau son Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales, conformément au plan de travail relatif à cette question établi pour 2012³.

Dans l'après-midi du 9 février 2012, il se tiendra, conformément au plan de travail établi pour 2012⁴, un atelier sur l'expérience et les pratiques de la conduite d'activités spatiales viables lors duquel il sera assuré un service d'interprétation simultanée.

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat (A/AC.105/C.1/103 et additifs) présentant les informations communiquées par des États membres et des observateurs du Comité et des organisations internationales conformément au mandat et aux méthodes du Groupe de travail⁵.

16. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquantième session du Sous-Comité scientifique et technique

Conformément à l'accord intervenu au sein du Comité à sa quarante-deuxième session, les débats sur le point relatif au projet d'ordre du jour provisoire du Sous-Comité devaient notamment permettre de déterminer les sujets devant être examinés en tant que thèmes de discussion distincts ou dans le cadre des plans de travail pluriannuels⁶. Ce point sera examiné par le Groupe de travail plénier. La proposition

³ Ibid., annexe II, par. 23.

⁴ Ibid.

⁵ Ibid., annexe II.

⁶ Ibid. *cinquante-quatrième session, Supplément n° 20 et rectificatif* (A/54/20 et Corr.1), annexe I, sect. A.

de projet d'ordre du jour provisoire de la cinquantième session du Sous-Comité sera soumise au Comité à sa cinquante-cinquième session, en 2012.

Colloque

À sa cinquante-quatrième session, le Comité s'est réjoui que le Sous-Comité soit convenu que le thème du colloque devant être organisé en 2012 par le Bureau des affaires spatiales, conformément à l'accord auquel était parvenu le Sous-Comité à sa quarante-quatrième session (A/AC.105/890, annexe I, par. 24), serait "L'industrie des services d'observation de la Terre: débouchés possibles". Ce colloque devrait viser la contribution du Comité à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable⁷ et la célébration du quarantième anniversaire du lancement de Landsat-1 (A/AC.105/987, par. 213).

Organisation des travaux

À sa cinquante-quatrième session, le Comité a fait siennes les recommandations faites par le Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-huitième session (A/AC.105/987, par. 216 à 220) et par le Sous-Comité juridique à sa cinquantième session (A/AC.105/990, par. 194 et 196 à 198), concernant l'amélioration et l'optimisation des méthodes de travail de ces organes subsidiaires.

Le Comité est convenu d'appliquer à l'organisation de ses travaux les méthodes proposées par le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique. À cet égard, il est convenu:

a) qu'il fallait faire preuve de la plus grande souplesse possible dans la programmation des points de l'ordre du jour;

b) qu'en règle générale, les déclarations ne devraient pas dépasser 10 minutes, et les présentations scientifiques et techniques devraient être étroitement liées aux points de l'ordre du jour du Comité et ne pas dépasser 15 minutes. Le Président devrait, le cas échéant, signaler aux délégations tout dépassement de temps;

c) que les États membres et les observateurs du Comité qui souhaitaient faire des présentations scientifiques et techniques devraient, avant le début de la session, en informer le Secrétariat et lui préciser au titre de quel point de l'ordre du jour elles seraient faites, afin d'optimiser le plan de travail de la session. Une liste devrait être mise à disposition de l'ensemble des délégations le premier jour de la session pour toute mise à jour et être close avant l'ajournement de la dernière séance plénière de ce même jour. Les notes de ces présentations devraient être fournies pour faciliter l'interprétation simultanée⁸.

Le Groupe de travail plénier examinera l'organisation des travaux.

⁷ Ibid., *soixante-sixième session, Supplément n° 20 (A/66/20)*, par. 167.

⁸ Ibid., par. 298.

Annexe

Organisation des travaux

1. Lors de la préparation de l'organisation des travaux du Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-neuvième session, le Secrétariat, donnant suite à la demande du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et en consultation étroite avec les membres de son Bureau et ceux des Bureaux de ses organes subsidiaires, a pris des mesures permettant de rationaliser et d'optimiser l'usage que lui-même et ses organes subsidiaires faisaient de leur temps, compte tenu de la nécessité de disposer de la plus grande marge de manœuvre possible dans l'organisation des travaux des sessions de 2012. D'autres mesures ont été prises par le Secrétariat pour optimiser l'organisation des travaux suite à l'accord auquel est parvenu le Comité à sa cinquante-quatrième session^a.
2. Le calendrier des travaux du Sous-Comité a été fixé de manière à offrir aux groupes de travail qui seront convoqués de nouveau au titre des points 5, 6, 9, 11, 12, 14 et 16 le maximum de temps disponible.
3. Pour permettre au Sous-Comité de commencer à examiner tous les points de l'ordre du jour provisoire en temps voulu et de manière équilibrée, le point intitulé "Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales" a été programmé sur une plus longue période pendant la session, comme cela a été fait durant la quarante-huitième session du Sous-Comité, en 2011. Les déclarations faites au titre de ce point ne devraient pas dépasser 10 minutes. Le nombre de déclarations susceptibles d'être faites au titre de ce point à chaque séance peut, au besoin, être limité afin de dégager suffisamment de temps pour que les autres points de l'ordre du jour puissent être examinés comme prévu.
4. Les exposés techniques seront programmés conformément aux critères établis par le Comité à sa cinquante-quatrième session en 2011 (A/66/20, par. 298) et comme indiqué ci-dessus dans les annotations relatives au point 16 de l'ordre du jour provisoire.
5. On trouvera ci-après un calendrier indicatif des travaux. Ce calendrier indique de manière générale les dates et heures auxquelles les points seront examinés au cours de la session. L'examen de tous les points pourra être avancé, prorogé ou reporté en fonction des besoins des membres du Sous-Comité et des contraintes d'organisation qui pourraient apparaître au cours de la session.

^a *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-sixième session, Supplément n° 20 (A/66/20), par. 298.*

Calendrier indicatif des travaux*

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Semaine du 6 au 10 février 2012		
Lundi 6 février	Point 1. Adoption de l'ordre du jour Point 2. Élection du Président Point 3. Déclaration du Président Point 4. Débat général	Point 4. Débat général Point 5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales ^a Point 6. UNISPACE III ^a Point 7. Télédétection Présentations techniques
Mardi 7 février	Point 4. Débat général Point 5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales ^a Point 6. UNISPACE III ^a Point 7. Télédétection Présentations techniques	Point 4. Débat général Point 5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales ^a Point 6. UNISPACE III ^a Point 7. Télédétection Présentations techniques
Mercredi 8 février	Point 4. Débat général Point 8. Débris spatiaux Point 9. Appui à la gestion des catastrophes ^a Point 11. Sources d'énergie nucléaire ^b Présentations techniques	Point 11. Sources d'énergie nucléaire ^b Atelier organisé par le Groupe de travail sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace ^b
Jeudi 9 février	Point 4. Débat général Point 8. Débris spatiaux Point 9. Appui à la gestion des catastrophes ^a Point 11. Sources d'énergie nucléaire ^b Présentations techniques	Point 14. Viabilité à long terme des activités spatiales ^d Atelier organisé par Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales ^d
Vendredi 10 février	Point 4. Débat général Point 8. Débris spatiaux Point 9. Appui à la gestion des catastrophes ^a Point 11. Sources d'énergie nucléaire ^b Présentations techniques	Point 4. Débat général Point 8. Débris spatiaux Point 9. Appui à la gestion des catastrophes ^a Point 14. Viabilité à long terme des activités spatiales ^d Présentations techniques

* À sa trente-huitième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra atmosphérique est convenu que les États membres devraient continuer de recevoir un calendrier indicatif des travaux ne préjugant pas du temps effectivement consacré à l'examen des différents points de l'ordre du jour (*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément n° 20 (A/50/20)*, par. 168 et 169 b)).

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Semaine du 13 au 17 février 2012		
Lundi 13 février	Point 4. Débat général Point 10. Systèmes mondiaux de navigation par satellite Point 12. Objets géocroiseurs ^c Point 14. Viabilité à long terme des activités spatiales ^d Présentations techniques	Point 4. Débat général Colloque organisé par le bureau des affaires spatiales
Mardi 14 février	Point 10. Systèmes mondiaux de navigation par satellite Point 12. Objets géocroiseurs ^c Point 13. Initiative internationale sur la météorologie spatiale Point 14. Viabilité à long terme des activités spatiales ^d Présentations techniques	Point 10. Systèmes mondiaux de navigation par satellite Point 12. Objets géocroiseurs ^c Point 13. Initiative internationale sur la météorologie spatiale Point 14. Viabilité à long terme des activités spatiales ^d Présentations techniques
Mercredi 15 février	Point 10. Systèmes mondiaux de navigation par satellite Point 12. Objets géocroiseurs ^c Point 13. Initiative internationale sur la météorologie spatiale Point 15. Orbite géostationnaire Présentations techniques	Point 13. Initiative internationale sur la météorologie spatiale Point 15. Orbite géostationnaire Point 16. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquantième session du Sous-Comité ^a Présentations techniques
Jeudi 16 février	Point 15. Orbite géostationnaire Point 16. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquantième session du Sous-Comité ^a Adoption du rapport du Groupe de travail sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace Présentations techniques	Point 16. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquantième session du Sous-Comité ^a Adoption du rapport du Groupe de travail sur les objets géocroiseurs Adoption du rapport du Groupe de travail plénier Point 17. Rapport au Comité Présentations techniques
Vendredi 17 février	Adoption du rapport du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales Point 17. Rapport au Comité	Point 17. Rapport au Comité

^a Le Groupe de travail plénier, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 7 de la résolution 66/71 de l'Assemblée générale, se réunira pendant le temps consacré à l'examen des points 5, 6, 9 et 16 de l'ordre du jour. Le Sous-Comité scientifique et technique reprendra l'examen de ces points le jeudi 16 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail plénier.

^b Le Groupe de travail sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 7 de la résolution 66/71 de l'Assemblée générale, se réunira pendant le temps consacré à l'examen du point 11 et tiendra un atelier conformément au plan de travail au titre du point 11 (A/AC.105/987, par. 212). Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le jeudi 16 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

^c Le Groupe de travail sur les objets géocroiseurs, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 7 de la résolution 66/71 de l'Assemblée générale, se réunira pendant le temps consacré à l'examen du point 12. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le jeudi 16 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

^d Le Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 7 de la résolution 66/71 de l'Assemblée générale, se réunira pendant le temps consacré à l'examen du point 14 et tiendra un atelier conformément à son mandat et à ses méthodes de travail (A/66/20, annexe II, par. 23). Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le vendredi 17 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.
